



Rapport du Conseil communal

relatif à une demande de crédits de

CHF 10'686'000.-, dont CHF 9'049'000.- d'investissements net, pour la réfection de l'étanchéité, des toitures terrasses et le remplacement des installations de ventilation-climatisation du Musée international d'horlogerie (MIH), la création d'un Café des musées au Musée d'histoire (MH) et l'aménagement d'une liaison souterraine entre le MH et le MIH ainsi que la revalorisation paysagère de l'ensemble du Parc des musées.

du 30 août 2022

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Préambule

Le Musée international d'horlogerie (MIH), emblème de la Métropole horlogère depuis 1974, présente la collection la plus significative au monde entièrement consacrée à la mesure du temps, dans un écrin architectural de première importance. Depuis son inauguration, le MIH a enregistré plus de 1,6 million de visiteurs, dont la moitié provient de l'étranger. Ce lieu remarquable aussi bien par son architecture que par ses pièces est une fabuleuse vitrine de la ville et de la culture horlogère dans son ensemble. À l'aube de son cinquantième anniversaire, la nécessité de rénover sa toiture, attendue de longue date, donne l'occasion de repenser cette offre culturelle et urbanistique unique en Suisse, avec la présence - dans le même parc et à proximité de la gare - de trois institutions muséales complémentaires et de grande valeur.

Le présent rapport permet l'achèvement d'une vision globale du Parc des musées amorcée en 1963 par l'expertise du célèbre muséologue Georges-Henri Rivière, réaffirmée dans les années 1990 puis, au début des années 2000, au travers du rapport *Un parc, trois musées*. Au-delà des réponses organisationnelles et des synergies déployées depuis lors entre les musées, les indispensables rénovations structurelles du MIH permettent de répondre aux objectifs du *Programme de législature* d'une ville en mutation et de renforcer le rayonnement des Montagnes neuchâteloises dans le cadre des Accords de positionnement stratégique du Canton.

Il s'agit aujourd'hui de rendre visible la cohérence et l'unicité de ce pôle muséal, en sauvegardant un témoin architectural majeur du XX^e siècle et en travaillant sur la qualité paysagère du parc, sur les accès et les cheminements entre les musées et, plus largement, sur le développement de l'offre culturelle et touristique du site pour en faire fructifier l'énorme potentiel. C'est pourquoi, plus qu'un simple investissement d'entretien, ce rapport propose une vision d'avenir pour le Parc des musées.

Programme directeur du Parc des musées

De par son ambition, le renouvellement du Parc des musées s'inscrit dans la durée. La première étape (2023) s'attache à solutionner les problématiques liées au vieillissement des infrastructures du MIH, à savoir l'étanchéité de la toiture et les installations de ventilation et climatisation. Il implique *de facto* une reprise des aménagements extérieurs et la possibilité d'une revalorisation paysagère de l'entier du Parc des musées, insuffisamment mis en valeur en tant que lieu de détente et de rencontre au centre de notre ville.

La deuxième phase (2023-2024) découle des opportunités induites par la précédente en proposant la création de nouvelles offres communes aux trois institutions muséales, au bénéfice de leurs visiteurs et de la population chaux-de-fonnière dans son ensemble. Elle consiste en l'implantation d'un café des musées au cœur du parc, au rez-de-chaussée du MH. Afin de favoriser les échanges entre les institutions, il est également prévu de saisir l'opportunité de la réalisation des travaux d'étanchéité pour concrétiser l'idée plusieurs fois esquissée d'une liaison souterraine entre le MH et le MIH impliquant le réaménagement du hall d'accueil de ce dernier. Enfin, la reconfiguration des espaces du MH occasionnera une refonte partielle du parcours et des espaces d'expositions.

Le dernier volet (2025-2026), qui fera l'objet d'un rapport dédié, concernera un réaménagement muséographique du MIH incluant la rénovation des installations électriques et des éclairages (eux aussi bientôt cinquantenaires) ainsi qu'une redéfinition des espaces thématiques structurant la visite.

Étanchéité du MIH

Historique

Lors de l'ouverture des portes de l'École d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds en 1865, mission était donnée aux professeurs de constituer une collection, dans un but avant tout didactique. L'importance de cette collection aboutit déjà en 1883 à la création d'une sous-commission de l'École d'horlogerie chargée de s'occuper de sa mise en valeur d'une part et de la bibliothèque spécialisée d'autre part. La diversité des pièces collectées conduit un petit groupe de passionnés, sous l'impulsion de Maurice Picard, industriel horloger, à proposer l'ouverture d'un musée. Le 24 mars 1902, les autorités de la Ville de La Chaux-de-Fonds signent l'acte de fondation du Musée d'horlogerie. Une salle est dédiée aux collections dans les locaux mêmes de l'École d'horlogerie. Celles-ci s'enrichissent progressivement au cours du XX^e siècle, impliquant bientôt de devoir répondre au besoin d'un nouveau bâtiment susceptible d'accueillir le musée. En 1963, le professeur Georges-Henri Rivière, fondateur du Musée national des arts et traditions populaires à Paris, alors directeur du Conseil international des musées (ICOM), est chargé par le Conseil communal d'une étude sur les collections des musées d'histoire, des beaux-arts et d'horlogerie de la ville. Le rapport met en évidence l'importance majeure de la collection du Musée d'horlogerie et insiste sur la nécessité de nouveaux espaces pour la présenter.

En 1967, la Fondation Maurice Favre est créée dans le but de recueillir une partie des fonds nécessaires à la construction d'un nouveau musée. En 1968, un concours d'architecture est lancé pour la construction du Musée international d'horlogerie. Sur plus de trente projets, *Gnomon*, proposition des architectes zurichois Pierre Zoelly et chaux-de-fonnier Georges-Jacques Haefeli, est retenue. Le premier est spécialisé dans le développement de formes sculpturales modernes qui se détachent du rationalisme prôné par ses contemporains, le second étant bien connu pour son projet de Cité universitaire à Neuchâtel. La réalisation du MIH est leur première œuvre commune, elle sera suivie d'autres, dont le Musée International de la Croix-Rouge à Genève (1988).

Les travaux débutent en 1972, après un vote à l'unanimité du Conseil général en faveur du crédit de construction, pour aboutir à l'inauguration, en octobre 1974, d'un bâtiment de 3'700 m² à l'architecture d'avant-garde et en grande partie souterraine (annexe 1), écrin digne d'une collection unique au monde, mais également d'un Centre de restauration en horlogerie ancienne et d'un Centre d'études interdisciplinaires du Temps. La construction se veut le reflet d'un art inédit de bâtir, faisant appel à de nouveaux matériaux, au

changement d'échelle constructive et aux possibilités formelles qu'offre le béton armé. Les caractéristiques techniques et muséographiques de l'intérieur sont également novatrices. Elles tiennent compte des dispositifs de présentation les plus modernes et des connaissances scientifiques sur la conservation des collections. Le musée se devait de présenter des conditions précises et stables de température (20°C) et d'humidité (50%) propices à une conservation à long terme des objets exposés comme au confort du visiteur. Pour assurer ce climat toute l'année, le musée a été rattaché au chauffage à distance et un système de ventilation et de climatisation sophistiqué a été intégré.

Depuis lors, les collections du MIH ont été reconnues d'importance nationale, le bâtiment a été classé en 2021 au sens de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel, du 4 septembre 2018 et reconnu comme d'importance nationale. Il s'impose dans le paysage comme un témoin majeur de l'architecture brutaliste suisse des années 1970, dont la préservation des caractéristiques constructives et des aménagements est essentielle.

Enjeux

Plusieurs problématiques liées au vieillissement du bâtiment comme de ses installations se manifestent avec une acuité chaque jour accrue. Les dispositifs muséographiques ont globalement été adaptés aux nouvelles connaissances en matière de conservation préventive, notamment dans le choix des matériaux, des revêtements et des éclairages des vitrines. Les dispositifs sécuritaires ont également été ajustés au niveau des risques actuels. Deux éléments majeurs n'ont toutefois pas encore été adaptés : d'une part, l'étanchéité défaillante du toit du musée, d'autre part l'installation de ventilation et de climatisation.

Depuis plusieurs années, des infiltrations sont à déplorer dans différentes parties des espaces d'exposition. Pour préserver au mieux les collections, des récupérateurs d'eau ont été progressivement installés au plafond. Outre les inconvénients que cela représente pour les visiteurs, les risques évidents d'atteinte aux objets exposés, les désagréments liés à ces infiltrations sont importants et engendrent des coûts supplémentaires d'entretien : traces de salpêtre le long de certains murs, tâches d'eau sur les tapis, court-circuit de plusieurs rails électriques intégrés à la structure du plafond pour assurer l'éclairage du musée. À plus long terme, si rien n'est entrepris, on pourrait craindre une altération de la qualité du béton armé, conduisant à des rénovations beaucoup plus conséquentes que celles touchant à l'étanchéité

de la toiture. La rénovation de l'enveloppe du MIH dans les meilleurs délais est une condition à l'exploitation future du musée.

La mise sous protection de l'immeuble du MIH par le Conseil d'État le 6 mai 2021, portant sur le volume, les façades du bâtiment, les éléments intérieurs constructifs d'origine, les aménagements des abords et le Carillon, donnera lieu à une demande de subvention auprès du Canton et de la Confédération. En outre, un MIH assaini légitimera d'autant plus un soutien cantonal durable au titre de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (LSPC) reconnaissant depuis 2018 le patrimoine horloger.

Toiture – Assainissement étanchéité et complexe de toiture

La toiture du MIH est composée d'éléments en béton armé préfabriqués, disposés sur un réseau de poutres en béton coulées en place, utilisant la technique de la précontrainte. Ce concept permet au projet lauréat du concours d'offrir de grands espaces d'exposition libres d'éléments porteurs perturbants. L'étanchéité et l'isolation de la toiture alliant des matériaux tels que des plaques de liège et du papier goudronné disposé en plusieurs couches sont protégées par un lit de sable et une couche de protection physique en plaques fines de fibrociment. Les couches finales constituent les surfaces du parc, soit des chemins de revêtement bitumineux et de large surfaces engazonnées. Cette réalisation d'un "toit plat végétalisé" était avant-gardiste en 1974. L'entretien courant a été régulièrement effectué mais ces éléments n'ont pas fait l'objet de rénovation jusqu'à ce jour et présentent des faiblesses apparues il y a quelques années déjà. Des infiltrations régulières d'eau sont constatées à plusieurs endroits des espaces d'exposition. De par sa conception, un "toit plat" ne permet pas aisément de situer l'origine des perforations alimentant les infiltrations et les points de sortie de ces fuites sont situés de façon aléatoire à l'intérieur du bâtiment. Ce phénomène a nécessité, à maints endroits, la mise hors service ou l'adaptation de certaines infrastructures techniques ou muséographiques.

Une partie de la végétation qui se trouve sur ou en bordure de l'édifice, principalement des bosquets, devra partiellement être supprimée car les racines sont invasives et portent atteinte à l'intégrité de l'étanchéité de la toiture. Des mesures de préservation des grands arbres sont intégrées au cahier des charges des travaux. Leur remplacement par des sujets "adultes" n'interviendra que dans le cas où des racines majeures touchant le bâtiment auraient été irrémédiablement endommagées.

La documentation à disposition établie lors de la construction, complétée par une analyse systématique du toit, a confirmé la présence de matériaux polluants, en particulier d'amiante sous forme de plaques en fibrociment formant une couche de protection de l'étanchéité goudronnée. Par contre, lors de l'analyse de l'étanchéité bitumineuse, la recherche de polluants de type hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) s'est révélée négative.

La structure porteuse principale de la toiture est composée de sommiers en béton sur lesquels reposent des voûtains préfabriqués, le tout recouvert sur l'ensemble de sa surface par une dalle de dix centimètres d'épaisseur. Ce choix structurel ne permet qu'une accessibilité par des véhicules et engins légers et exclut les plus lourds. Ce constat nécessite la recherche d'une solution adaptée pour l'enlèvement du complexe existant et la réalisation du nouveau recouvrement des aménagements extérieurs.

La planification du chantier de rénovation tient également compte du fait que le musée et son administration resteront en activité durant les travaux et que les nuisances, notamment sonores, doivent être réduites au strict minimum. La probable microfissuration de la dalle de liaison due à l'œuvre du temps a été étudiée de manière approfondie afin d'éviter un risque majeur d'infiltrations d'eau lors de la réalisation des travaux.

Les éléments techniques mentionnés ci-dessus, ainsi que la considération du contexte météorologique propre à La Chaux-de-Fonds, ont orienté les méthodologies de travail et la planification des travaux. Ces derniers sont prévus sur une période allant d'avril à octobre, selon un séquençage détaillé de la manière suivante :

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Travaux préparatoires												
Enlèvement pelouse + chemins												
Enlèvement isolation étanchéité												
Assainissement EP + béton												
Sablage + mise hors d'eau												
Isolation + étanchéité												

La finalisation des aménagements extérieurs interviendra dès le printemps de l'année suivante.

Ordonnancement des travaux

Les travaux seront conduits en suivant le principe du « fondu-enchaîné » afin d'éviter de multiplier les installations de chantier et de faciliter l'organisation et l'acheminement des matériaux sur le site. Cinq zones ont été définies.

Niveau supérieur

1. Toiture administration du MIH et avant-toit

Niveau intermédiaire

2. Esplanade du Carillon et escalier

3. Terrasse de l'administration

Niveau inférieur

4. Zone Ouest

5. Zone Est

Du fait de cette progression du chantier, le parc sera inaccessible au public durant les sept mois de travaux. Un cheminement pour les piétons sera néanmoins maintenu pour garantir la traversée du parc.

Travaux accessoires et coûts

Divers travaux accessoires ont été pris en considération dans le projet de rénovation de l'étanchéité de la toiture. Il s'agit de l'assainissement des écoulements d'eau météorique par chemisage des descentes d'origine, du traitement des façades extérieures en béton (assainissement – ragréage) et de l'adaptation partielle de l'éclairage public.

L'estimation des coûts est établie sur la base d'un avant-projet avec un degré de précision de +/- 15% selon la norme SIA-102 (état janvier 2022). La situation mondiale actuelle influe fortement sur le coût des matières premières et de l'énergie. Ainsi, une "provision économique" (cfc 6) est budgétée pour faire face aux augmentations probables de certaines fournitures. Enfin, les aménagements extérieurs et le mobilier ne sont pas comptabilisés dans ce chapitre, mais sont signalés comme partie du projet de revalorisation du Parc des musées.

CFC	Libellé	Montant TTC (CHF)
2	Bâtiment	3'275'000.-
	<i>Enlèvement couches existantes</i>	
	<i>Canalisations</i>	
	<i>Assainissement béton de couverture</i>	
	<i>Étanchéité – isolation thermique</i>	
	<i>Sanitaires, écoulements</i>	
	<i>Installations électriques</i>	
5	Frais secondaires	240'000.-
	<i>Assurance - reproduction</i>	
	<i>Honoraires</i>	
6	Réserve	550'000.-
	<i>Divers et imprévus (7.5%)</i>	250'000.-
	<i>Provision économique (hausse des coûts des matériaux)</i>	300'000.-
	Total TTC	4'065'000.-

Installations de ventilation et climatisation du MIH

Contexte et enjeux

Les équipements actuels de ventilation et climatisation ne sont plus fiables et sont partiellement hors service. Installée il y a 45 ans, la commande de ventilation du MIH donne des signes de fatigue. L'absence de pièces de rechange ne permet plus son entretien régulier et entraîne des désagréments notoires dans l'exploitation quotidienne du musée, notamment dans la gestion du renouvellement de l'air et de la température des espaces d'exposition et de l'administration. L'émission de chaleur, respectivement de froid (climatisation) du musée, à l'exception des bureaux, est uniquement assurée par les centrales de traitement d'air (CTA).

Actuellement, la ventilation de l'ensemble du musée est assurée par trois centrales de traitement d'air (CTA) alimentant différentes zones du musée. Elles garantissent l'amenée d'air neuf d'hygiène pour les occupants, le transport de l'énergie de chauffage, respectivement de rafraîchissement et de déshumidification, ainsi que la diffusion de vapeur pour l'humidification.

Si l'état des installations de distribution de chaleur est jugé bon, le groupe de refroidissement a été mis hors service à la suite de l'interdiction par l'Office fédéral de l'environnement, du gaz frigorigène utilisé par le système d'origine contenant du HCFC (fluide frigorigène chlorodifluorométhane R22).

Si l'isolation du musée est relativement bonne et permet de limiter les variations brutales de température grâce à l'inertie thermique induite par la remarquable architecture du bâtiment, il n'en va pas de même du point de vue de l'humidité. En effet, le taux d'humidité, qui peut atteindre occasionnellement 70%, n'est pas acceptable du point de vue de la conservation des objets métalliques, lesquelles constituent l'essentiel de la collection du MIH.

Redimensionnement des installations

Une société spécialisée en ingénierie des bâtiments a été mandatée pour réaliser la planification du projet d'assainissement des centrales de traitement d'air, contrôlant les conditions climatiques de l'ensemble du musée.

Le projet d'assainissement de l'ensemble des centrales de traitement et de conditionnement d'air a été initié par la nécessité de remplacer les tableaux de commande et de régulation (MCR) des installations existantes. Une étude préliminaire a été réalisée par un bureau mandaté, en février 2020, afin d'évaluer la pertinence d'investir dans le seul changement du système de régulation pour piloter les installations actuelles vétustes. Cette option s'est révélée non pertinente pour plusieurs raisons :

- Les centrales actuelles sont obsolètes, surdimensionnées et énergivores.
- Les caissons de filtration sont équipés de filtres grossiers (classe F1 ou G3) qui ne permettent pas les filtrations des poussières fines.
- L'ensemble des composants de réglage et régulation ont été jugés obsolètes.
- L'amenée d'air neuf d'hygiène pour les occupants est réglée de manière manuelle et ne s'adapte pas automatiquement en fonction des besoins.

Sans compter que pour nombre de composants, il n'existe tout simplement plus de pièces de rechange. Partant de ce constat, l'étude d'un assainissement complet des installations de conditionnement d'air a été privilégiée.

Le cahier des charges de l'installation vise un climat de 21°C et 45% HR partant d'un nombre de visiteurs présents dans le musée de 300 personnes par jour. Les installations de traitement d'air et de climatisation doivent pouvoir assurer le maintien du climat dans l'ensemble du musée, à savoir :

- Amener l'air neuf d'hygiène pour les occupants en fonction des besoins.
- Garantir l'apport de l'énergie de chauffage ou de rafraîchissement.
- Permettre la déshumidification de l'air lors de grandes affluences et de conditions extérieures difficiles (orages, mi saison).
- Assurer le transport de l'énergie latente, c'est-à-dire l'humidification, lors des périodes hivernales où l'air extérieur est très sec.

Compte tenu du surdimensionnement du système actuel, l'option a été choisie de remplacer les trois centrales d'origine par deux nouvelles centrales de traitement d'air équipées d'une machine de froid intégrée assurant les quatre fonctions requises : chauffer, refroidir, humidifier et déshumidifier. Un jeu de clapets automatisés permet la régulation des débits en fonction de la qualité d'air, respectivement de l'occupation, des différentes zones.

Enfin, aucune modification du concept de protection incendie (CPI) n'est projeté dans l'assainissement des centrales de traitement d'air du musée, la totalité des réseaux de distribution étant préservée en l'état.

L'estimation du coût des installations est basée sur les calculs d'une société spécialisée dans l'ingénierie du bâtiment, sur la base de devis de fournisseurs, et peut être garantie avec une précision de +/- 10%.

Libellé	Montant TTC (CHF)
Tableaux de commande et de régulation (MCR) et périphériques	50'000.-
Électricité – Install. et tableaux	24'000.-
Centrales de traitement d'air (CTA)	250'000.-
Extraction principale avec filtration	25'000.-
Ventilateurs d'extraction	11'000.-
Humidificateur à vapeur	24'000.-
Réseaux de gaine et raccordements	50'000.-
Aéro-refroidisseur	30'000.-
Modification hydraulique – chaud	18'000.-
Main-d'œuvre	50'000.-
Maçonnerie : socles, forages, etc.	30'000.-
Démontage installations existantes	40'000.-
Divers et imprévus (7,5%)	45'000.-
Honoraires	70'000.-
Total TTC	717'000.-

Café des musées

Pour combler une lacune de longue date, les directions des trois musées du Parc estiment aujourd'hui nécessaire d'adjoindre un lieu de rencontre et de détente à l'offre culturelle, un Café devant favoriser l'accueil des visiteurs en les invitant à prolonger l'expérience vécue dans les musées. Celui-ci fonctionnera également, pour de nouveaux publics, comme une porte d'entrée vers les musées.

Ce projet s'appuie sur deux études qui ont permis, d'une part, de préciser le potentiel de rentabilité de diverses propositions d'installation et modèles de gestion et, d'autre part, une analyse des aspects liés à la réalisation architecturale. En raison de ses qualités esthétiques et de sa convivialité, le rez-de-chaussée du MH a été retenu par les deux études comme étant le lieu idéal pour accueillir le Café des musées. En outre, le parc offre de formidables opportunités pour les visiteurs, en particulier pour les familles. Une terrasse permettra de renforcer le lien entre les musées et le magnifique écrin dans lequel ils s'insèrent.

Le public cible est composé majoritairement des clients des musées, auxquels s'ajoute une clientèle externe. En effet, la situation à la fois centrale et calme du parc, à proximité de la gare, permettra au Café de proposer une offre intéressante également ce type de clientèle, voire plus largement les personnes travaillant dans le quartier et qui se rendent dans le parc pour y prendre leur repas de midi. Enfin, il s'agira d'attirer également les entreprises, clubs, sociétés ou associations, intéressés à louer des salles pour y organiser une conférence, des ateliers ou une assemblée. Le développement de cette structure pourra se concevoir en complémentarité avec l'offre prévue à MUZOO.

Modèle de gestion

L'identité du Café des musées est un élément important du projet, afin qu'il soit un véritable espace de vie, un tiers-lieu. Cette réflexion incite à opter pour un modèle de gestion à même de créer, de communiquer et d'incarner l'identité du café. Dans ce but, un-e gérant-e totalement investi-e, sous la supervision des directions des musées, coordonnera les différentes missions de la gestion d'un tel établissement. Il ou elle sera en charge du café, appuyé-e par des auxiliaires en fonction des pics de fréquentation. Afin d'assurer une exploitation durant toutes les plages horaires d'ouverture des musées, une ressource minimale équivalente à 150% devra être engagée. Durant les weekends, afin d'optimiser les ressources, les surveillant-e-s du MH appuieront également le personnel du café. Cela sera rendu possible

par la liaison avec le MIH, dont le personnel de surveillance pourra, à son tour, épauler celui du MH.

Selon l'analyse préalable faite par nos mandataires, pour atteindre l'équilibre financier, la proportion de visiteurs des musées devant passer par le café est d'un peu plus d'un tiers. Grâce à un modèle de restauration simple et efficace, il sera possible, avec une équipe restreinte, d'en garantir le succès et le rayonnement, entraînant des effets positifs également sur la fréquentation des institutions muséales.

Description du projet

L'ensemble des salles d'exposition situées au rez-de-chaussée du MH seront réaffectées (annexe 2). Les expositions seront regroupées aux niveaux du sous-sol, de l'étage et des combles. Ainsi, le rez-de-chaussée sera accessible gratuitement au public. La salle n°4 est destinée à recevoir un comptoir avec bar. Les consommations y seront commandées mais, selon l'affluence, un service aux tables sera également possible. À l'arrière du bar sera aménagé un backoffice permettant de réchauffer entre autres des repas préparés à l'extérieur. La salle n°3 sera aménagée avec des tables et chaises de bistrot complétées avec un coin *lounge*. L'ancienne porte qui mène au parc sera rouverte pour pouvoir accéder à la terrasse. Enfin, les salles n° 1 et 2, servant notamment lors d'événements tels que conférences, colloques, vernissages, garderont cette fonction. Elles seront complétées par quelques nouveaux équipements (tables hautes notamment) permettant l'utilisation de ces espaces par le Café pour l'accueil des groupes ou d'événements organisés par les musées ou lors de manifestations privées. La boutique sera également redéployée en salle 1, ce qui libérera le hall du musée tout en mettant davantage en valeur l'offre d'articles propre au MH et à ses expositions. Au sous-sol, un économat facilement accessible par l'ascenseur sera aménagé.

Le Café des musées aura l'avantage d'une modularité qui lui permettra de répondre dans les meilleures conditions aux fluctuations de la clientèle, qui peuvent être importantes en fonction des jours de la semaine, des saisons, de la météo, des programmations des musées, etc. Au total, 26 places assises sont projetées, auxquelles s'ajoutent les salles n° 1 et 2 (qui peuvent accueillir plusieurs dizaines de personnes chacune) et la terrasse, qui pourra accueillir environ 40 personnes.

Le concept architectural prévoit d'intervenir de manière discrète. Les boiseries, les sols en parquet et les moulures aux plafonds offrent aux salles

un charme et une ambiance à conserver. Les salles occupées par le Café seront aménagées avec des tables et des chaises en bois toujours dans l'optique d'offrir un cadre chaleureux. Un bar inspiré par le mobilier du hall d'entrée réalisé avec des panneaux bakélisés permettra de créer un rappel. Une attention particulière sera également apportée à la nouvelle lustrerie, influençant fortement l'atmosphère (annexe 3).

La flexibilité du concept permettant l'exploitation de plusieurs espaces différents, un accès à l'extérieur et à la terrasse, ainsi qu'une gestion des flux qui n'empiète pas sur le bon fonctionnement du musée est un atout important. Elle offre une meilleure expérience client, tout en limitant les investissements et les coûts de personnel. Ce café sera d'autant plus pertinent avec l'accès direct entre les deux musées via la liaison souterraine, supprimant tout obstacle physique et psychologique pour les visiteurs du MIH à l'accès au café. L'estimation du coût des installations est basée sur les calculs d'un architecte et peut être garantie avec une précision de +/- 20%.

Libellé	Montant TTC (CHF)
Travaux	200'000.-
<i>Travaux préparatoires</i>	
<i>Maçonnerie</i>	
<i>Installations électriques</i>	
<i>Ventilation</i>	
<i>Installations sanitaires</i>	
<i>Plâtrerie et peinture</i>	
<i>Ouvrages métalliques</i>	
<i>Menuiserie</i>	
Signalétique	12'000.-
Revêtements sol, parois et plafonds	36'000.-
Agencement de cuisine/bar	67'000.-
Mobilier et accessoires	84'000.-
Divers travaux, assurances, taxes	9'000.-
Divers et imprévus (7,5%)	31'000.-
Honoraires	90'000.-
Total TTC	529'000.-

Adaptation du parcours muséographique du MH

L'évolution de l'actuelle muséographie, notamment au rez-de-chaussée et l'arrivée de l'ascenseur dans le sous-sol rendront indispensable le déploiement d'un nouveau parcours. L'ensemble des espaces sera repensé, afin de développer une offre à destination des différents publics spécifiques. Le MH doit devenir un lieu de rencontre au cœur du parc et de la ville et renforcer son identité en tant que lieu de réflexion en phase avec les problématiques actuelles : abordées dans une approche historique locale, articulée à des perspectives globales.

Depuis 2014, le MH joue un rôle important dans la connaissance de l'histoire locale et régionale, auprès des habitants de La Chaux-de-Fonds, mais aussi de ses visiteurs externes. Il narre, essentiellement autour d'une exposition permanente, les grandes étapes du développement de la ville, en mettant un fort accent sur les hommes et les femmes et sur les principaux événements sociaux, économiques et politiques qui en ont rythmé l'histoire. L'espace d'exposition temporaire occupe les combles, l'un des quatre étages du musée, et présente, sur un rythme annuel, des approfondissements thématiques.

Si le MH a rencontré son public depuis sa réouverture, son succès s'essouffle naturellement, puisqu'une grande partie de son contenu n'évolue que peu. Comme tout musée, il doit pouvoir vivre et renouveler son offre de manière à susciter l'intérêt d'un public qui doit s'élargir, tout en continuant à assurer son rôle premier de conservation et de valorisation de ses collections. Par conséquent, l'objectif est de faire évoluer le musée, en définissant au mieux les publics cibles et en les articulant aux contenus et aux discours muséographiques. Cette transformation permettra également de donner une identité claire à chaque espace, organisé par étages, et donnera une place plus grande aux expositions temporaires, qui constituent le facteur central de l'attractivité du musée. Enfin, le nouveau parcours facilitera le dialogue avec les autres musées du parc et favorisera la réactivité du musée face aux problématiques de société, dans la continuité des projets déjà menés dans deux salles du premier étage, qui accueillent régulièrement des collaborations, avec d'autres institutions culturelles ou avec des porteurs de projets issus du monde associatif. Afin de limiter les coûts, une partie du mobilier utilisé aujourd'hui au deuxième étage (vitrines) sera réemployée dans différents espaces.

Sous-sol

La présence du café et d'un parc entièrement remanié favorisera la venue du public familial, qui a toujours été au centre des attentions du MH, notamment à travers son offre de médiation. Il est ainsi prévu d'installer au sous-sol de la Villa Sandoz une nouvelle exposition de référence, qui s'adressera autant au jeune public, qu'à tout visiteur qui souhaitera découvrir une histoire générale de La Chaux-de-Fonds. Le propos sera centré sur la transformation rapide d'un village en une ville, grâce à l'industrialisation. L'approche locale s'inscrira dans une perspective globale, qui replacera La Chaux-de-Fonds dans une perspective transnationale. Ce projet sera réalisé en collaboration avec l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel.

Premier étage

L'espace dédié aux expositions temporaires sera installé au premier étage, dans des volumes qui permettront de nouvelles approches scénographiques. Les expositions annuelles continueront à explorer des thématiques variées (histoire économique, sociale, culturelle, politique) qui, chacune à leur façon, permettent d'approfondir les approches plus générales évoquées pour le sous-sol. Quatre grands axes ont été définis pour les projets futurs : "Diversité sociale et culturelle", "Pratiques artistiques", "La Chaux-de-Fonds ville de frontière" et "Diversification économique". Ils permettront d'initier des projets qui dialogueront avec les autres musées de la Ville et qui continueront à développer la politique de collaborations mise en place ces dernières années avec diverses associations et Universités. Un déménagement de l'espace administratif est également prévu. Il permettra d'améliorer les conditions de travail de l'équipe scientifique et administrative du MH, mais également de libérer un nouvel espace qui pourra être consacré à la médiation culturelle, en collaboration entre les trois musées du Parc.

Deuxième étage

L'actuel espace consacré aux expositions temporaires, dans les combles de la villa, accueillera des projets visant à mettre en lumière la richesse des collections du MH. Cette approche centrée sur les objets permettra de jouer avec des temporalités d'exposition qui briseront le rythme actuel, uniquement basé sur les expositions annuelles. Par ailleurs, la disponibilité du deuxième étage présente un potentiel tout-à-fait nouveau, celui de créer ponctuellement de grandes expositions thématiques sur deux étages.

Financement

Les coûts présentés ci-dessous avec une précision de +/- 20% correspondent à la totalité du projet. Ils pourront être prolongés par une recherche de fonds privés complémentaire.

Libellé	Montant TTC (CHF)
Sous-sol (96.50 m2)	70'000.-
<i>Mobilier, équipement audiovisuel et informatique</i>	
Premier étage (142.60 m2)	100'000.-
<i>Mobilier, équipement audiovisuel et informatique</i>	
Deuxième étage (170.30 m2)	120'000.-
<i>Mobilier, équipement audiovisuel et informatique</i>	
Honoraires	200'000.-
Divers et imprévus (7,5%)	22'000.-
Total TTC	512'000.-

Liaison souterraine MIH-MH

Contexte et enjeux

Sur le plan constructif, le MIH encercle le MH au pied de ses façades Est, Sud et Ouest. Cette proximité n'avait pas échappé aux ingénieurs planchant sur la création du MIH et une liaison entre les deux musées avait été pensée, en restant toutefois à l'état de projet. Il en a été de même au moment de la rénovation du MH en 2014. Aujourd'hui, par la mise en œuvre d'équipes transversales et de fréquentes collaborations, ces deux institutions sont plus proches que jamais.

La réfection de l'étanchéité ainsi que la concrétisation d'un Café des musées au MH rend évident, voire indispensable l'accès direct depuis le MIH, notamment pour le confort des visiteurs. Dans le même temps, cette liaison offre une réponse adaptée à la présence d'un seul WC au MH, insuffisant dans la perspective de l'ouverture d'un Café.

Travaux

Plusieurs variantes de liaisons souterraines ont été étudiées, de la construction du MIH, au rapport "Un parc - trois musées" de 2003 sans jamais pouvoir se concrétiser. La différence de niveau entre le sous-sol du MH et l'accueil du MIH est de 2,60 mètres. Une liaison en pente respectant la prescription d'une déclivité maximum de 6% représente un ouvrage de plus de 40 mètres. La solution optimale retenue à l'occasion des travaux

d'étanchéité consiste ainsi en l'installation, sous le volume du perron Nord du MH, d'un ascenseur pour personnes (LHand) dans une infrastructure souterraine s'ouvrant sur un large corridor (de 4,50 mètres de longueur). Cette construction souterraine, non chauffée, sera isolée thermiquement pour conserver l'équilibre de température entre les deux bâtiments à relier (annexe 4). L'estimation du coût des travaux et d'aménagement de la liaison peut être garantie avec une précision de +/- 10%.

Libellé	Montant TTC (CHF)
Gros-œuvre de la liaison MH-MIH	140'000.-
<i>Terrassement, démolition, remise en état parvis</i>	
<i>Ouvrage en béton armé</i>	
<i>Étanchéité, isolation thermique</i>	
Ascenseur	90'000.-
Électricité, alarme, luminaires	8'000.-
Aménagement intérieur, peinture, revt sol, vitr.	22'000.-
Divers et imprévus (7,5%)	20'000.-
Honoraires ingénieur	10'000.-
Total TTC	290'000.-

Réaménagement du hall du MIH

Contexte et enjeux

L'aménagement du Café des musées au MH, également accessible depuis l'entrée du MIH grâce à la liaison souterraine, nécessite de repenser en partie le hall d'accueil du MIH. En effet, l'ouverture murale permettant l'accès au MH devant prendre place à l'extrême Est du bâtiment, l'espace actuellement dévolu au vestiaire devra être déplacé pour garantir une circulation fluide du public (annexe 5).

Une étude a été confiée à un bureau d'architecte, dans le but de mener une réflexion plus globale quant à l'organisation et l'aménagement de cette zone charnière, en tenant compte d'autres problématiques actuelles liées à l'accueil au MIH : la vétusté des installations sanitaires et du stand de vente et l'absence de sas d'entrée, impliquant des pertes énergétiques et un inconfort pour le personnel de réception et les visiteurs.

La modernisation et le réaménagement du hall d'accueil constituent l'élément charnière d'une démarche qui sera déployée par la suite à

l'intérieur du musée afin d'accompagner beaucoup plus clairement le visiteur dans sa découverte et son expérimentation de la mesure du temps.

Entrée, vestiaire, stand de vente et boutique

La solution retenue consiste en l'installation d'un sas d'entrée vitré sur cadres métalliques avec deux portes coulissantes automatiques. Cette structure ne nécessite pas de répondre à des exigences particulières au niveau de la sécurité, celle-ci étant toujours assurée par la porte coulissante d'entrée qui ne subit pas de modification.

Les toilettes actuelles seront démontées. Une cabine adaptée aux personnes à mobilité réduite et dotée d'une table à langer et quatre cabines simples, non genrées, seront positionnées le long du mur Nord-est. Elles seront dotées de nouveaux carrelages et faïences. Enfin, une ventilation à extraction d'air, non existante actuellement, sera installée pour améliorer le confort des usagers.

Un ensemble de casiers sera réalisé sur mesure devant les toilettes, similaire à ceux installés au MH, offrant la discrétion requise pour l'accès aux WC. Enfin, des patères murales seront placées en face des casiers, le long du mur Sud.

Des espaces de détente et de boutique, formant un ensemble cohérent, remplaceront la disposition "cafétéria" proposée jusqu'ici (vidée de son sens avec la création d'un véritable café à l'étage du MH). Le nouveau hall d'accueil consistera alors en une boutique élargie, offrant une belle vitrine aux objets horlogers, aux produits dérivés de la Ville et à la librairie, tout en offrant des assises pour le confort des visiteurs. Son exécution utilisera généreusement le bois dans le but de créer une atmosphère plus chaleureuse dans ce hall très minéral. Le comptoir, adapté aux personnes à mobilité réduite, regroupera comme aujourd'hui les fonctions d'encaissement des entrées et des articles de la boutique, afin d'optimiser les ressources humaines.

Enfin, la fonctionnalité et la flexibilité du mobilier de cet espace sont conçus de manière à pouvoir accueillir des "pop-up stores" lors de partenariats ponctuels avec des marques ou détaillants ainsi que la tenue de petites manifestations en complément des pas-perdus et de la salle Hans Erni.

L'estimation du coût des travaux et aménagements du hall peut être garanti avec une précision de +/- 20%.

Libellé	Montant TTC (CHF)
Sas d'entrée	56'000.-
Installations électriques	10'000.-
Chauffage, ventilation WC	10'000.-
Sanitaires (maçonnerie, appareils, cloisons, peinture, faïences, carrelages)	84'000.-
Menuiserie (casiers, patères)	28'000.-
Installation de chantier et nettoyages	7'000.-
Stand de vente et mobilier boutique	90'000.-
Divers travaux et taxes (signalétique, assurances, taxes)	25'000.-
Divers et imprévus (7,5%)	23'000.-
Honoraires	30'000.-
Total TTC	363'000.-

Vers un renouveau muséographique

Si l'on considère que le MIH offrira à ses collections et à ses visiteurs un écrin architectural assaini d'ici 2024, à l'issue des travaux de réfection de la toiture et de remplacement de la ventilation/climatisation, un renouvellement muséographique pourra être initié, comprenant une mise aux standards actuels du système électrique et d'éclairage datant, en grande partie, de 1974. Or, dans un lieu souterrain, l'attention portée à l'éclairage est capitale et les évolutions technologiques dans ce domaine ont été rapides.

Les peintures de Hans Erni, qui constituent une pièce maîtresse de la collection et jouissent d'un fort potentiel d'attraction, seront, par l'intermédiaire d'un dispositif de réalité augmentée, le support soutenant le discours introductif à l'exposition de référence. Parallèlement à une présentation chronologique de la mesure du temps, de nouveaux thèmes seront redéfinis en questionnant les enjeux passés, présents et futurs de la maîtrise de la mesure du temps. En d'autres termes, le propos placera l'individu face à ses rapports multiples et parfois contradictoires au temps. Ces espaces seront plus clairement distingués par une muséographie davantage épurée, mais ne reniant ni l'audacieuse architecture brutaliste qui la renferme, ni l'unicité scénographique que ses premiers concepteurs lui ont conférée. Cette muséographie témoignant d'une histoire matérielle du temps sera adaptée aux différents publics, y compris minoritaires, déterminés selon des critères sociodémographiques mais aussi de niveau d'intérêt.

Les travaux portant sur les éléments techniques du bâtiment étant un préalable indispensable à de nouvelles opportunités muséographiques, ce programme de rénovation fera l'objet d'un rapport spécifique adapté à l'échéancier de la possible Capitale culturelle. Aux sollicitations d'experts nationaux et internationaux du domaine scénographique (2022) pourront succéder l'établissement d'un cahier des charges, l'articulation d'une enveloppe budgétaire et enfin la mise en œuvre. Le calendrier prévisionnel prévoit une mise au concours en 2023, pour une refonte en 2024/2025, impliquant un investissement important pour lequel des contributions publiques et privées complémentaires à l'investissement de la Ville seront recherchées à travers les organes de soutien du MIH tels sa commission, sa société d'amis et la Fondation Maurice Favre. La première entreprend d'ores et déjà un travail de recrutement de nouveaux membres sponsors et la seconde a constitué une réserve en prévision d'aménagements futurs.

Revalorisation du Parc des musées

Contexte et enjeux

Le Parc des musées est le parc urbain le plus proche du centre-ville. Il a une vocation culturelle et artistique tout en proposant également une petite place de jeux.

Sa localisation, proche de la gare, et sa quiétude, hors des voies de circulation des voitures et des piétons font que ce parc subit une forte pression. En effet, il est trop souvent le théâtre d'actes de vandalisme sur le mobilier urbain ou les œuvres et les lieux sont souvent souillés, créant un sentiment général d'insécurité. De ce fait, la proposition du Conseil communal est de fermer le parc au public durant la nuit afin de pouvoir mieux protéger les œuvres d'art présentes, valoriser le lien entre les musées et leur parc et offrir un site de grande qualité à la population chaux-de-fonnière et aux visiteurs des musées.

Parallèlement à cela, l'étanchéité du MIH, nécessitant de lourds travaux pour être assainie, a créé l'opportunité de repenser le parc dans son ensemble, de l'actualiser, tout en préservant ses éléments constructifs et artistiques mais en lui apportant des plus-values telles qu'un Café des musées qui pourra se développer à l'extérieur, sur une terrasse située au sud du MH.

Le parc, trait d'union de trois institutions muséales, du Carillon et, à futur, d'un Café, bénéficiera aussi d'une signalétique spécifique facilitant la circulation des visiteurs. Une étude a été initiée dans ce but. À noter enfin

qu'un mandat pour le réaménagement de la Rue des Musées en donnant plus d'espace aux entrées des musées et en limitant les possibilités de transit est en cours d'élaboration. La réalisation est prévue pour 2023.

Processus

Un comité de pilotage regroupant le Service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME) et les institutions muséales a été mis en place en 2020 pour initier et piloter une étude regroupant tous les éléments précédemment mentionnés. Un appel d'offres sur invitation a été lancé auprès d'architectes paysagistes actifs dans les domaines de l'espace public et les offres reçues fin décembre 2020. Suite à une analyse des offres, l'adjudication a été faite en avril 2021.

Renouveau du Parc des musées

Le concept du projet de réaménagement du Parc des musées repose sur deux éléments d'inspiration : d'une part, les courbes que l'on retrouve sur les façades émergentes du MIH et, d'autre part, les œuvres de Sonia Delaunay et plus particulièrement celle du tableau peint en lien avec *La prose du transsibérien* de Blaise Cendrars, célèbre auteur natif de La Chaux-de-Fonds. Des motifs circulaires abstraits s'emmêlent tout en étant compréhensibles. Partant de là, les mandataires ont imaginé des cheminements, très proches de ceux existants, mais en les rendant plus harmonieux et concentriques à partir du MH, point central du parc, en rappel à la forme des cadrans de montre (annexe 6).

La terrasse du Café des musées est délimitée par un ensemble de trois bassins bas positionnés en arc de cercle. Des assises sont possibles côté MH. La terrasse est parcourue de rails courbes supportant du mobilier roulant, tels que bacs avec arbustes ou assises, pouvant être déplacé selon les besoins et les envies.

Au-delà de cette première limite, un engazonnement est mis en place et donne la possibilité d'installer différentes œuvres d'art ou modules d'expositions temporaires en plein air.

Un nouvel escalier, prolongeant l'existant, permet de relier directement le parvis du MH depuis le MIH, sans devoir faire suivre le détour actuel en direction du MBA. L'accès pour les personnes à mobilité réduite reste le même en passant à l'Est du parc. Le parvis du MH maintient sa substance, mais l'espace entre le perron du musée et la stèle du soldat inconnu est

redéfini et un pavage avec joints sable est installé. Une attention particulière sera portée au maintien du hêtre pleureur qui caractérise cet espace. Du côté Est du MH, une place de jeux pour enfants de 3 à 7 ans vient combler l'espace entre la terrasse et le parking. Un édicule comprenant des WC, un local technique pour les bassins et un local de rangement pour la terrasse de la cafétéria fermera visuellement et constructivement le parc en fin de Rue de La Loge (annexe 7). Cet édicule limitera l'actuel parking des musées, dont les places seront dévolues aux personnes à mobilité réduite, au véhicule utilitaire des musées et aux livraisons. L'accès au MH pour les personnes à mobilité réduite continuera de se faire comme à l'heure actuelle, par la rampe côté Est qui sera refaite selon les normes en vigueur.

Côté Sud du parc, au-dessus de la Rue de la Tranchée, les cheminements sont redessinés avec des espaces de pause avec des bancs et une végétalisation plus importante afin de multiplier les points de vues sur le Carillon et sur les architectures particulières de chacun des trois musées.

Les travaux de réfection de l'étanchéité ne s'étendent pas au-delà des grands arbres positionnés au centre du parc. Néanmoins, il a semblé opportun de revoir également le secteur compris entre le périmètre du MIH à l'Est et l'extrémité ouest du parc. On y trouve actuellement un cheminement droit longeant les extensions sud du MBA et, à proximité, une petite place de jeux avec de nombreux bancs. Le projet propose de maintenir le cheminement existant et d'implanter sur les patios du MBA un environnement mobilier identique à celui prévu pour la terrasse du Café des musées. Le chemin entre le parvis du MH et du MBA est maintenu mais il est redessiné pour relier de manière plus directe les deux institutions. La modeste place de jeux est entièrement revue au profit d'un ensemble formant un parcours à travers les arbres. La placette au Sud-Ouest du parc et la zone d'arrivée des jeux se transformera en un espace de rencontre et de délasserment, avec des assises de chaque côté. L'endroit a été imaginé en particulier pour répondre aux attentes des classes d'école venant visiter l'une ou l'autre des institutions muséales.

En résumé, le projet de réaménagement du parc fonctionne sur des modifications d'ordre chirurgical, sans supprimer de grands arbres, en redessinant les cheminements existants et en revalorisant les espaces aujourd'hui délaissés. Ce renouveau permet de lire et d'appréhender le parc de manière plus rationnelle et homogène. La présence de l'eau est intéressante dans l'atmosphère recherchée pour la terrasse du café et l'identité du parc qui s'apparentera davantage à un jardin.

En addition à tout cela, la volonté de fermer le parc durant la nuit se doit d'être réfléchi et pertinente. On dénombre sept entrées, dont deux doivent permettre le passage de véhicules de secours et de livraison. Il a été établi que la sortie piétonne à l'Est deviendrait une sortie de service uniquement, dès lors le système d'ouverture sera différent des autres. Le design des portails conçu spécialement pour délimiter le Parc des musées reprendra le concept de courbes défini précédemment et lui donnera une identité forte. L'idée n'est pas de créer un mur opaque entre la rue et le parc, mais de garantir un lien visuel entre l'intérieur et l'extérieur, invitant le passant à jouir d'un havre de tranquillité au cœur de la ville.

Enfin, la signalétique prévoit huit emplacements pour aiguiller les visiteurs à travers le parc. Le projet propose quelque chose de simple en distinguant en priorité les institutions muséales et le Carillon, puis, subsidiairement, les entrées, le Café des musées et les autres installations secondaires.

Le coût des travaux avec une marge d'incertitude de +/- 10% est synthétisé comme suit.

Libellé	Montant TTC (CHF)
Périmètre toiture MIH	1'785'000.-
<i>Travaux de préservation du patrimoine végétal</i>	<i>50'000.-</i>
<i>Travaux préparatoires chantier</i>	<i>195'000.-</i>
<i>Fontaines (construction, équipement)</i>	<i>180'000.-</i>
<i>Gestion des eaux</i>	<i>250'000.-</i>
<i>Petite construction (bordures)</i>	<i>60'000.-</i>
<i>Sous-structure et revêtements</i>	<i>560'000.-</i>
<i>Aire de jeux 3-7 ans</i>	<i>80'000.-</i>
<i>Plantations et surfaces vertes</i>	<i>150'000.-</i>
<i>Réseau éclairage et luminaires</i>	<i>130'000.-</i>
<i>Mobilier terrasse (rails, wagonnets, bancs)</i>	<i>130'000.-</i>
Périmètre hors dalle	940'000.-
<i>Travaux préparatoires</i>	<i>100'000.-</i>
<i>Démolition, terrassement</i>	<i>85'000.-</i>
<i>Gestion des eaux</i>	<i>120'000.-</i>
<i>Sous-structure, revêtements</i>	<i>65'000.-</i>
<i>Petite construction</i>	<i>50'000.-</i>
<i>Aire de jeux 7-11 ans</i>	<i>170'000.-</i>
<i>Plantations et surfaces vertes</i>	<i>185'000.-</i>
<i>Mobilier (parc et patios MBA)</i>	<i>165'000.-</i>

Édicule (local hydraulique et stockage mobilier terrasse)	370'000.-
Fermeture du parc	280'000.-
Signalétique	30'000.-
Frais et honoraires	550'000.-
Divers et imprévus (7,5 %)	255'000.-
Total TTC	4'210'000.-

A titre de comparaison, une remise en état du Parc à l'identique après travaux d'étanchéité est estimé à CHF 1'570'000.-. Par ailleurs, cette option nécessiterait des crédits complémentaires à moyen terme pour l'entretien global du site (périmètre hors dalle).

Conformité au programme de législature

Cet ambitieux projet permet d'attendre plusieurs objectifs du programme de législature. En plus de la modernisation des infrastructures, le projet concrétise la vision d'une ville en mutation et le renforcement du rayonnement de La Chaux-de-Fonds et plus largement des Montagnes neuchâteloises dans le cadre des Accords de positionnement stratégique. Le projet rendra visible, à l'échelle nationale, l'unicité de ce pôle muséal. Le développement de l'offre culturelle et touristique du site en concrétisera l'énorme potentiel et induira de nouvelles recettes et retombées pour l'économie locale. Il contribuera aussi à la stratégie de domiciliation en offrant un espace public de grande qualité à la population.

Conséquences sur les finances

La demande de crédit s'élève au total à CHF 10'686'000.-. Diverses subventions sont sollicitées pour mener à bien ces travaux.

Programme Bâtiment

En raison de l'amélioration de l'isolation de toiture une subvention est possible selon le programme de l'OFEN à raison de CHF 60.00 m² de toiture pour une valeur U inférieure ou égale à 0,20 W/m²k. Subvention amélioration thermique (programme bâtiment selon courrier SENE) : CHF198'600.-.

Fonds de l'énergie

Le fonds communal de l'énergie est sollicité à hauteur de CHF 100'000.- au titre des démarches d'optimisation de l'isolation lors des travaux touchant l'étanchéité.

Sauvegarde du patrimoine culturel

La protection du MIH s'étend au volume et aux façades du bâtiment, aux éléments intérieurs constructifs d'origine, aux aménagements des abords et au Carillon. À ce titre, des subventions cantonales et fédérales sont sollicitées auprès de l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel pour les travaux d'étanchéité et de remise en état de la zone du parc correspondant à la surface du musée. Elles s'élèveront à respectivement CHF 464'000.- et CHF 774'000.-, pour un total de CHF 1'238'000.-.

NPR

L'entier du projet de revalorisation du site du Parc des musées est en mesure de contribuer significativement et durablement aux objectifs stratégiques recherchés par la Ville et le Canton et peut ainsi prétendre à une aide de la Nouvelle politique régionale pour le faire émerger.

La nouvelle attractivité du Parc pour les familles et les classes, le développement de l'offre en matière d'accueil de groupes et de restauration, l'adaptation muséographique du MH puis du MIH, les synergies organisationnelles et les complémentarités culturelles entre les trois institutions muséales auront un fort impact sur la visibilité de ce pôle dans l'offre touristique des Montagnes neuchâteloises, du canton de Neuchâtel et de l'Arc jurassien plus largement. La réputation internationale du MIH sera renforcée, assurant la présence renouvelée d'un public majoritairement étranger. Parallèlement, les nouvelles infrastructures d'accueil et de divertissement du parc et des musées toucheront les groupes scolaires des cantons voisins et d'outre Sarine.

Ces espaces reconfigurés offriront enfin aux acteurs économiques de la région un espace polyvalent dans lequel ils pourront organiser des événements publics et privés d'envergure et de qualité.

La NPR pourra soutenir à fonds perdus la moitié des honoraires liés aux renouvellements muséographiques (CHF 100'000.-) et octroyer des prêts sans intérêt d'une durée de 20 ans sur l'investissement pour les travaux « lourds », y compris mandats d'architecte et de suivi des travaux (CHF 4'500'000.-), et de 10 ans pour le mobilier (CHF 450'000.-).

Investissements nets

Compte tenu de ces éléments, la demande de crédit s'élève donc à CHF 10'686'000.- avec des subventions estimées à CHF 1'637'000.- , soit un coût total net de CHF 9'049'000.-

La charge financière est calculée sur la base des taux d'amortissements fixés dans le RLFinEC. Les intérêts ont été calculés au taux de 2.5% sur la moitié de l'investissement net. Nous précisons que nous avons pris en considération pour le calcul des intérêts un prêt NPR sans intérêt d'une durée de 20 ans sur l'investissement pour les travaux et honoraires d'architecte de CHF 4'500'000.- et un prêt de 10 ans sans intérêt de CHF 450'000.- pour le mobilier.

		<i>Tx amort.</i>	<i>Amort.</i>	<i>Intérêts</i>
a) Etanchéité et climatisation MIH				
Etanchéité du MIH	4'065'000			
Installation ventilation et climatisatic	717'000			
Dépenses totales	4'782'000			
Subventions programme bâtiment	-199'000			
Subventions fonds de l'énergie	-100'000			
Subventions patrimoine	-1'238'000			
Subventions totales	-1'537'000			
Dépenses nettes	3'245'000	2.6%	84'000	20'000
b) Café des musées et aménagements MH				
Café des Musées	529'000			
Aménagements muséographie	512'000			
Dépenses totales	1'041'000			
Subvention NPR	-100'000			
Dépenses nettes	941'000	6.6%	62'000	7'000
c) Liaison souterraine MIH-MH				
Liaison souterraine MIH-MH	290'000			
Réaménagement hall MIH	363'000			
	653'000	3.0%	20'000	8'000
d) Revalorisation Parc des musées				
Revalorisation Parc des musées	4'210'000	4.7%	198'000	53'000
Récapitulatif				
Dépenses totales	10'686'000			
Subventions	-1'637'000			
Dépenses nettes totales	9'049'000	4.1%	364'000	88'000

Concernant le compte de résultat, outre les charges financières ci-dessus, la concrétisation de ce projet engendrera des coûts supplémentaires pour un mandat de tiers pour la fermeture du parc de CHF 20'000.-.

Conséquences sur les ressources humaines

Le projet de la réfection de l'étanchéité du MIH sera suivi par le SBL puis le projet de réaménagement du parc par le SUME avec l'appui du SEP et plus particulièrement le secteur vert et le secteur des places de jeux, en collaboration avec les trois musées concernés qui maintiendront leur exploitation durant les travaux. Il n'aura pas d'influence particulière sur les ressources humaines.

Au-delà des travaux de mise en place et de protection, une appréciation de la capacité du secteur vert à entretenir l'entièreté du parc à futur devra être prise en compte et réévaluée le cas échéant dans l'objectif d'améliorer fortement la qualité paysagère du Parc des musées. En effet, les surfaces engazonnées et plantées seront plus importantes et l'installation de deux places de jeux demandera davantage d'entretien qu'actuellement. En revanche, la gestion des ouvertures et fermetures du parc par une société spécialisée, permettant une meilleure maîtrise des actes de vandalisme et des incivilités, engendreront une économie de personnel dévolu au nettoyage du parc.

L'exploitation du Café des musées impliquera une dotation en personnel de l'ordre de 1,5 EPT pour la gestion et le service. Ce coût sera couvert par les bénéfices du café.

Collaboration intercommunale

Les investissements liés à l'entretien du patrimoine bâti et les plus-values apportées aux installations et aux espaces publics situés sur le territoire communal sont de la compétence de la Ville. L'attractivité accrue du site du Parc des musées ouvrira néanmoins de nouvelles voies à de futures collaborations intercommunales, sur le plan culturel notamment.

Éléments relatifs au développement durable

Aspect environnemental

La rénovation de l'étanchéité du MIH implique de devoir évacuer toutes les couches disposées entre le béton armé de la toiture et le niveau de la pelouse ou de l'enrobé en surface. Les matériaux utilisés dans les années 1970, en particulier ceux contenant des polluants, seront traités de manière adéquate et remplacés par des matériaux dont les propriétés permettront d'attendre des performances améliorées en termes d'étanchéité et d'isolation thermique.

Concernant le remplacement de la ventilation/climatisation du MIH, il s'agit purement et simplement d'adapter le système de refroidissement aux normes environnementales qui ne peuvent plus être respectées actuellement. L'efficacité énergétique du bâtiment sera améliorée par l'automatisation du système de ventilation/climatisation et par l'isolation plus performante de la toiture du MIH rénovée. La modernisation des installations de ventilation et climatisation permettra en effet une gestion climatique plus fine des locaux, et, partant, une optimisation des ressources énergétiques nécessaires à leur fonctionnement.

Sur le plan du réaménagement du Parc des musées, le maintien autant que possible des arbres majeurs du site répond à la volonté de s'adapter à l'existant et au souhait de préserver le patrimoine végétal qui contribue à la qualité de vie en ville. De plus, en créant plus d'espaces engazonnés, le projet répond au possible phénomène d'îlot local de chaleur.

Aspect social

L'entretien d'un parc arborisé et apaisant au cœur de la ville améliorera considérablement son attractivité et sa contribution au sentiment de bien-être de la population.

La fermeture du parc le soir tendra à réduire l'impact d'une partie des usagers actuels qui sont source d'incivilités et qui génèrent un sentiment d'insécurité. En créant des espaces de jeux et une terrasse fréquentée, un meilleur contrôle social s'opérera dans le parc au bénéfice de la population chaux-de-fonnière et des visiteurs.

Véritable trait d'union entre la cité, les musées et le café, le parc sera créateur de nouveaux liens sociaux pour les diverses populations qui le

fréquenteront. La multifonctionnalité des lieux permettra la tenue de davantage de manifestations publiques qu'actuellement.

Aspect économique

L'investissement consenti profitera aux entreprises qui auront répondu au marché public ou qui auront été retenues lors de procédures gré à gré. L'exploitation du nouveau parc et du café qui y sera lié engendrera aussi des effets positifs sur la fréquentation du site et l'attractivité de la ville, sans générer de nouvelles charges.

Conséquences en termes de rayonnement de la Ville

L'état des installations techniques participe de l'image globale du musée et du ressenti du visiteur lors de son immersion dans l'exposition. La mise à niveau des installations de climatisation et de ventilation doit permettre à la Ville de continuer de disposer d'un musée exemplaire en matière de conservation de ses collections. La gestion rigoureuse du climat est une donnée toujours plus prégnante au niveau des professionnels de musée, dont les normes doivent impérativement pouvoir être respectées dans la perspective de répondre aux exigences attendues par les prêteurs lors d'expositions temporaires. Les installations de qualité permettront enfin aux visiteurs de retenir une image positive de leur expérience.

Les institutions muséales et le Carillon sont reconnus à travers toute la Suisse comme à l'étranger. Il apparaît donc évident que le Parc des musées qui abrite ces lieux d'intérêt soit choyé et réactualisé afin de correspondre aux attentes du public et qu'il contribue à la notoriété globale de La Chaux-de-Fonds, en complémentarité au pôle nature qu'offre MUZOO au nord de la ville. Par la réalisation de ce projet ambitieux, la ville de La Chaux-de-Fonds pourra se targuer de proposer un axe des musées très qualitatif, reliant deux parcs de très grande qualité et deux pôles muséaux de référence.

L'ensemble de ce projet tend à améliorer la qualité des institutions et des infrastructures communales, l'image de ces dernières et par ricochet de la ville dans son ensemble en sera grandement modernisée.

Ce rapport a été soumis à la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie (INFRUEN), accepté par 10 voix pour et 1 absence ; à la Commission de la Culture, accepté par 10 voix pour (unanimité des membres présents) ; à la Commission du Musée des Beaux-Arts, accepté par 2 voix pour (unanimité des membres présents) ; à la Commission du Musée d'histoire, accepté par 5 voix pour (unanimité des membres présents) ; et à la Commission du Musée international d'horlogerie, accepté par 2 voix pour (unanimité des membres présents), lors de la séance du 15 août 2022.

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir voter l'arrêté ci-dessous.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président	La chancelière a. i.
Patrick Herrmann	Sarah Steinweg Clark

Annexes :

1. Situation toiture MIH
2. Plan rez-de-chaussée MH
3. Inspiration Café des musées
4. Liaison MIH-MH
5. Plan hall MIH
6. Plan d'aménagement et ambiance Parc des musées

LE CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vu un rapport du Conseil communal

arrête :

Article premier.- Un crédit d'engagement de CHF 10'686'000.- TTC est accordé au Conseil communal pour la réfection de l'étanchéité, des toitures terrasses et le remplacement des installations de ventilation-climatisation du Musée international d'horlogerie (MIH), la création d'un Café des musées au Musée d'histoire (MH) et l'aménagement d'une liaison souterraine entre le MH et le MIH ainsi que la revalorisation paysagère de l'ensemble du Parc des musées.

Article 2.- Les subventions reçues seront portées en déduction du crédit d'engagement.

Article 3.- Ce crédit figurera au compte des investissements du Musée international d'horlogerie.

Article 4.- L'investissement sera amorti au taux annuel de 4.1% (24 ans).

Article 5.- Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Article 6.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président

La secrétaire

Cédric Haldimann

Marina Schneeberger